

Medax®

Régulateur de croissance pour augmenter la résistance à la verse des céréales et du colza.

Description du produit en bref

Régulateur de croissance pour augmenter la résistance à la verse des céréales et du colza.

Matières actives

50 g/l Prohexadione-Calcium 300 g/l
Mepiquat-chlorure

Formulation

Suspension concentrée (SC)

Trademark

BASF AG, Ludwigshafen

Numéro d'homologation

W-6515-1

Mode d'action

Medax associe deux matières actives complémentaires qui agissent sur la synthèse des gibbérellines à différents stades.

Le **Mepiquat-chlorure** appartient à la famille chimique des dérivés de la pipéridine. Il agit à des températures relativement basses (moyenne journalière de 5°C). Absorbé principalement par le feuillage et un peu par les racines, il réduit la taille de la céréale et de ses entre-nœuds, notamment ceux situés à la base de la tige. Sa durée d'efficacité est longue.

Le **Prohexadione-Calcium** appartient à la famille chimique des cyclohexane-triones. L'efficacité est rapide, mais plus courte que le Mepiquat-chlorure. Il exige des températures plus hautes (moyenne journalière env. 7.5°C). Absorbé essentiellement par le feuillage, il est véhiculé dans la plante par systémie ascendante et descendante. Son effet se

traduit par une réduction rapide de la tige et des entre-nœuds.

Dans le colza la résistance au froid est augmenté et dans les céréales et le colza Medax est efficace contre la verse provoquée par le vent et la pluie. Dans une certaine mesure, les dégâts de piétin-verse peuvent être diminués.

Medax peut :

- Réduire la verse de manière étendue
- Retarder l'arrivée de la verse
- Diminuer l'intensité de la verse
- Faciliter la récolte

Utilisation Céréales

Blé

Variétés à tige haute comme Arina, Ludwig, Posmeda, Poncione, Dilago : Une seule application au stade 2 noeuds (BBCH 32) de 0.8-1.0 l/ha Medax ou deux applications fractionnées de 0.6 l/ha Medax au stade 1 noeud (BBCH 31) et au stade apparition de la dernière feuille (BBCH 37-39).

Variétés à tige moyennement haute comme Runal, Ludwig, Tittlis, Forel, Montalbano, Baretta, Hanswin, Campanile, Montalto, Spontan, Sailor : Une seule application au stade 2 noeuds (BBCH 32) de 0.75 l/ha Medax ou deux applications fractionnées de 0.5 l/ha Medax au stade 1 noeud (BBCH 31) et au stade apparition de la dernière feuille (BBCH 37-39).

Variétés à tige courte comme Levis, Molinera, Piznair, Cadlimo, Cambarena, Claro, Nara, Camedo, Simano, Mulan, Combin : Une seule application au stade 2 noeuds (BBCH 32) de 0.3-0.5 l/ha Medax.

Traitement fractionné avec Stabilan S : 1ère application avec 1 l/ha Stabilan S au stade BBCH 25-30 puis 2ème application avec 0.3–0.5 l/ha Medax au stade BBCH 32–35. Varier le dosage de Medax selon l'efficacité du premier traitement avec CCC et la variété.

Epeautre

Une seule application au stade 2 noeuds (BBCH 32) de 1.0 l/ha Medax.

Orge

Variétés à tige haute comme Esprit, SY Galileo, SY Baracooda, KWS Higgins, Belinda : Traitement fractionné, 1ère application de 1 l/ha Medax au stade 2 noeuds (BBCH 32). 2ème application au stade apparition de la dernière feuille (BBCH 39) avec 1 l/ha Dartilon. Ou traitement unique avec le mélange Medax 0.6 l/ha + Dartilon 0.6 l/ha au stade apparition de la dernière feuille (BBCH 39).

Variétés à tige courte à moyennement haute comme Adalina, KWS Tonic, KWS Cassia, KWS Orbit, Hobbit, SU Celly, Maltesse : Une application entre le stade 2 noeuds (BBCH 32) et le stade apparition de la dernière feuille (BBCH 39) avec 0.75 l/ha Medax.

Seigle

Une seule application au stade 2 noeuds (BBCH 32) de 1.0 l/ha Medax.

Triticale

Variétés à tige haute : Une application au stade 2 noeuds (BBCH 32) de 1.0 l/ha Medax.

Variétés à tige courte : Une application au stade 2 noeuds (BBCH 32) de 0.75 l/ha Medax.

Utilisation Grandes cultures

Colza

Dosage : 0.5-1 l/ha en automne dès le stade 3-feuilles (BBCH 13-20) en combinaison avec 1 l/ha Fezan pour réduire la croissance de la tige principale et augmenter la résistance au froid. 0.5-1 l/ha en printemps dès la reprise de la croissance jusqu'au stade bouton floral couvert (BBCH 21-50). Mélange possible avec les fongicides contre Phoma. Au printemps une application Medax sert à diminuer et retarder la verse. Au maximum une application en automne et une application en printemps possible.

Restrictions

Traitement dans des cultures semées en automne. 1 traitement par culture au maximum. Une application de Medax est déconseillée dans les cas suivants : Dans les cultures qui ont des carences, avec un peuplement trop faible ou affaiblis (dégâts d'hivernages, maladie, etc.). Dans les cas de levée retardée et dans les cultures avec un tallage insuffisant. Dans les peuplements avec des dégâts dus à la sécheresse ou de très hautes températures. Lorsque des températures négatives sont constatées avant le traitement ou attendues les jours suivant l'application. Medax ne permet pas de corriger des erreurs de culture importantes et ne permet pas de diminuer la verse lors de phénomènes météorologiques extrêmes.

Miscibilité

Medax est miscible avec nos fongicides pour les céréales (Amistar, Cyflamid, Variano Xpro, Fandango et Pandorra) ainsi qu'avec les herbicides Ally Power, Starane Max et Concert. Ne pas mélanger avec Sulfo S ou Prosulf.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI (PER):

Conditions climatiques

L'efficacité de Medax n'est pas influencée par les précipitations lorsque celles-ci ont lieu au plus tôt 4 heures après le traitement.

Important à savoir

En cas d'eau dure l'utilisation de l'adoucisseur d'eau X-Change est nécessaire pour assurer l'efficacité de Medax. Plus les conditions de croissance sont favorables, plus Medax est efficace. La dérive sur les cultures avoisinantes doit être absolument évitée, car des perturbations de croissances peuvent être provoquées. Des sous-semis dans les céréales ne sont pas influencés par une application de Medax.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur

pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

ATTENTION

Phrases H

H302 Nocif en cas d'ingestion. **H412** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P330 Rincer la bouche.

P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.



GHS07

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

10 02 87 Emballage simple à 1 l

10 02 87 Carton à 12 x 1 l

Emballage

10 02 29 Emballage simple à 5 l

10 02 29 Carton à 4 x 5 l

Contact

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A

4800 Zofingen

Tél: 062 746 80 00

Fax: 062 746 80 08

info@staehler.ch

<http://www.staehler.ch>